

La rougeole est sous contrôle à Bruxelles

Bruxelles Les chiffres sont connus : vingt-cinq cas ont été recensés en 2017.

Il y a quelques semaines, Catherine Moureaux, députée socialiste en Communauté française, dénonçait le nombre impressionnant de cas de rougeole en Belgique : quatre fois plus qu'en France et douze fois plus qu'en Espagne, proportionnellement au nombre d'habitants. Elle déplorait aussi que le nombre de cas n'était pas précisément connu en Région bruxelloise. C'est désormais chose faite.

Epidémie en Roumanie

Ce mercredi, elle interpellait de nouveau Didier Gosuin (Défi), compétent pour la Politique de la santé à la Cocom, et le nombre de cas recensés dans la capitale est bel et bien connu. Ainsi, en 2016, 33 cas ont été recensés dans la Région, contre 25 en 2017. *"S'agissant de ces derniers, ils sont en grande majorité circonscrits dans la communauté rom"*, souligne le ministre bruxellois. En effet, 16 cas sur 25 ont effectivement pu être reliés à la communauté rom de Schaerbeek.

"Cela peut s'expliquer par la forte épidémie de rougeole qui sévit en Roumanie, de même que par les trajets fréquents vers ce

pays", poursuit Didier Gosuin. En 2017, la Roumanie a connu une épidémie de rougeole. *"Pour rappel, plus de 9 000 cas ont été diagnostiqués et 35 morts étaient à déplorer"*, rapporte Catherine Moureaux. Lorsque l'on met ces chiffres bruxellois de 2017 en parallèle avec les 300 cas recensés en Wallonie la même année, ils paraissent particulièrement bas. *"Il est probablement à imputer à la bonne sensibilisation des médecins bruxellois vis-à-vis de la problématique. Une autre raison ressort de la présence de foyers dans des groupes à risque précis"*, souligne encore le ministre bruxellois.

La couverture vaccinale en cause

Mais si le nombre de cas déclarés est connu, la couverture vaccinale l'est, quant à elle, beaucoup moins. Ainsi, si environ 94 % des nourrissons ont reçu la première dose du vaccin, en ce qui concerne la seconde dose, les données ne sont pas claires. *"Il n'y a jamais eu d'étude purement bruxelloise"*, avance le ministre. Cette seconde dose du vaccin *"est pourtant indispensable pour garantir l'immunité contre la rougeole"*, souligne la députée.

Une campagne télévisuelle est prévue à l'horizon 2019 afin de sensibiliser le public. Concernant les groupes à risque, les services du collège réuni accompagnés de l'ASBL Le Foyer ont sensibilisé et vacciné sur place le public cible qui n'était pas encore couvert.

Hélène Ghilain